DÉCLARATION DE DÉCÈS D'UN CHEVAL

Cette déclaration doit être envoyée à BMP avec le passeport original.

ATTENTION : n'oubliez pas de notifier le décès à la base de données centrale (CBC)! Vous pouvez le faire en ligne via Horse-ID (https://www.horseid.be) ou via le formulaire de mutation n° 1 (entreprise, exportation, décès) qui se trouve sur le site internet du CBC (https://cbc-bcp.be/). La notification à Horse-ID ou CBC concerne l'enregistrement dans la base de données centrale et le stud-book ne peut pas s'en charger pour vous.

DÉTAILS DU DETENTEUR

Nom et prénom: .....

Adresse: .....

Téléphone / GSM: .....

Email: .....

DÉTAILS DU CHEVAL DÉCÉDÉ

Nom: .....

N° UELN: | | | | | | | | | | | | | | |

Date du décès: .....

VALIDATION (pas valable sans signature)

Nom: .....

Date et signature:

☐ Je souhaite conserver mon passeport et je l'invaliderai moi-même en coupant un coin du passeport ou en barrant complètement la première page avec la mention "décédé".